



L'équipe habilitation sous
souhaite une bonne
rentrée !

Animation du réseau

Info habilitation

Formation complémentaire au dispositif SST - Spécifique aux travaux souterrains (SST STS)



Une session de formation de formateurs est prévue en Rhône Alpes, organisée par l'organisme de formation référencé en niveau 2 : CFETIT (centre de formation et d'entraînement aux techniques d'interventions en tunnel), attaché au groupement d'exploitation du tunnel du Fréjus.

4 jours de formation sont prévus du 09 au 12 octobre 2023,

incluant en première journée le prérequis de la formation complémentaire d'acteur SST STS, sur le site du chantier TELT CO7 (SMP4) à St Martin la Porte (73).

Les formateurs souhaitant s'inscrire doivent remplir les 2 conditions suivantes :

- Être titulaire du certificat de formateur SST en cours de validité,
- Avoir suivi une formation aux travaux en hauteur et port du harnais moins d'un an avant (ou fournir un justificatif d'équivalence).

Vous pouvez adresser toutes demandes d'informations ou/et d'inscriptions à cette session au Formateur de formateur du CFETIT, Bruno JANOTY (bruno.janoty@frejustunnel.eu) ainsi qu'à Nicolas GOUROUX, contrôleur de sécurité à la CARSAT Rhône-Alpes (nicolas.gouroux@carsat-ra.fr) et Pascal SERGI, Ingénieur Conseil à la CARSAT Rhône-Alpes (pascal.sergi@carsat-ra.fr).

Pour l'organisme de formation, ce dispositif hors habilitation requiert un référencement local avec le respect d'un cahier des charges spécifique exigeant.



Formation à la prévention des risques liés aux agents chimiques dangereux

L'INRS propose à destination des employeurs et référents d'entreprises une formation à la prévention des risques liés aux agents chimiques dangereux (cancérogènes-mutagènes-toxiques CMR) :

Vous avez l'expérience :

- de formateur en organismes de formation ou en entreprise,
- en prévention des risques chimiques,



Vous remplissez alors les prérequis pour intégrer le cursus de formation certifiant de l'INRS (FF1530) pour déployer ces formations.

Rendez-vous [ici](#) pour vous toutes les informations utiles : inscription et dossier de candidature.

Ne tardez plus, Il reste encore quelques places disponibles pour la **session du 2 au 6 octobre 2023 suivie des épreuves certificatives du 21 ou 23 novembre 2023.**



Date limite de transmission FORPREV pour la CNH de décembre : 13/10/2023

Contact : prevention.habilitation@carsat-mp.fr
Retrouvez-nous sur www.carsat-mp.fr, notre page dédiée



Savez-vous à quoi correspond ce logo ?

C'est LA référence des formations en santé et sécurité au travail.

Ce logo signifie que ces formations sont conçues par des experts de la prévention des risques professionnels.

Apposé sur les programmes, les OF et Entreprises habilitées à mettre en œuvre ces formations indiquent par ce "label" le référencement des contenus en termes de Prévention des Risques Professionnels par le réseau.

C'est un gage de qualité reconnue par l'Assurance Maladie/Risques Professionnels/INRS assurant une légitimité à vos actions de formations.

Toutes donnent lieu à des attestations de compétence dans le périmètre de la formation professionnelle continue.

N'hésitez pas à faire apparaître ce logo sur vos supports de communication.

Toutes informations utiles [ici](#) pour utiliser les logos en respectant la charte INRS.